



HAL
open science

Entre deux eaux

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. Entre deux eaux. Marine Le Breton; Denis Roland. Cartes marines. Poésie du littoral français en 130 cartes, epa, pp.45-46, 2023, 878-2-37-671165-0. halshs-04387253

HAL Id: halshs-04387253

<https://shs.hal.science/halshs-04387253v1>

Submitted on 26 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Entre deux eaux

D'après : Jean-Luc Arnaud, « Entre deux eaux », dans Marine Le Breton, *Cartes marines*, Paris, Hachette, 2023, p. 45-46.

Résumé

Dans ses dessins de littoraux, Marine Le Breton apporte le plus grand soin à la figuration des zones entre terre et mer, des zones qui, en fonction des marées, sont tantôt maritimes, tantôt terrestres et font figure d'exception pour la plupart des cartographes.

Abstract

In her drawings of coastlines, Marine Le Breton takes the greatest care in depicting the zones between land and sea, zones which, depending on the tides, are sometimes maritime, sometimes terrestrial and constitute exceptions for most cartographers.



Ce texte et ces dessins sont sous licence creative common : [Attribution – ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) (CC-BY-SA)

This text and theses drawings are under creative common license: [Attribution – ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) (CC-BY-SA)

Entre deux eaux

Les figurations cartographiques sont à la fois partielles et partiales. Suivant l'objectif qu'il assigne à sa carte, chaque auteur sélectionne, simplifie, hiérarchise... le réel, pour chaque catégorie d'objet, il décide d'un mode de représentation, d'une forme, d'une couleur... Ces choix ne sont pas neutres.

Dans ses dessins du littoral français, Marine Le Breton a pris le parti d'apporter le plus grand soin à la figuration des zones entre terre et mer, des zones qui, en fonction des marées, sont tantôt maritimes, tantôt terrestres. Désignée estran, zone de marnage ou encore zone intertidale, cette partie du littoral, de largeur variable, fait figure d'exception pour la plupart des cartographes. Ils n'y retrouvent pas les catégories auxquelles ils sont habitués et ils rencontrent les plus grandes difficultés pour documenter une topographie soumise aux variations de la hauteur des eaux et aux courants qui, deux fois par jours, modifient l'organisation des sols meubles. Figurer l'estran, c'est également une question d'échelle, il apparaît seulement dans les cartes détaillées. En ce sens, les dessins de Marine Le Breton font figure d'exception.

Pendant, deux bons siècles plus tôt, les ingénieurs militaires des fortifications basés à Saint-Malo – alors place forte de première catégorie – mesurent combien, dans une région où le marnage atteint une dizaine de mètres, et où le relief de l'estran est mouvementé, l'organisation de la défense du littoral nécessite une bonne connaissance de l'altitude relative des basses, des plates, des récifs, des pointes, des têtes, des écueils... qui constituent autant de dangers pour la navigation que d'opportunités contre l'ennemi. Ils en notent les détails en fonction du niveau des eaux et les reportent sur une carte restée manuscrite.

Nous sommes au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles et encore loin du premier nivellement général de la France, ainsi, les indications relevées dans la baie de Saint-Malo se réfèrent-elles à la temporalité des marées – le flot pour la marée montante et l'èbe pour la marée descendante. Comme en témoignent la variété des mentions, les rédacteurs ne disposent pas d'instruction particulière quant à leur libellé et à leur vocabulaire. Le résultat n'en est que plus lyrique et imagé, ainsi :

Beunel. Découvre à quatre heures d'èbe
Les Planches. Couvrent à deux heures de flot
Banc de sable qui découvre à quatre heures d'èbe
Basse des Silets. Couvre à deux heures de flot

Les Pierres Gaberons. Couvrent à mi-marée
Basse du Haut Met. Couvre à quatre heures de flot
Rocher à l'Evêque. Couvre à mi marée
La Queue des Rats. Couvre à une heure de flot

Les Banquetiers. Couvrent à une heure de flot
La Pierre de Flot. Découvre à quatre heures d'èbe
La Rinponnière, deux têtes qui ne couvrent point
Basse qui couvre à une demi-heure de flot

et découvre à cinq heures et demi d'èbe

*Mouillé. Couvre de huit pieds dans les plus hautes marées
Pointe Dodeval. Ne découvre que de grandes marées
La Mercière. Ne découvre que dans les hautes marées
La Traversaine sur laquelle il reste un pied d'eau
Becter ou Boutefoin. Rocher fort sain qui reste
à douze pieds hors de l'eau aux marées d'équinoxe.*

Extraits recomposés d'une carte sans titre ni date [fin du XVIIIe siècle].
Manuscrit 235C du dépôt des fortifications, collection IGN.